Commune de Gourdon en Quercy (Lot)

Liste des deliberations prises lors de la seance du conseil municipal n° 24 $\,$

du mardi 3 octobre 2023 à 20 heures

publiée le 9 octobre 2023

(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

L'an deux mil vingt-trois, le trois du mois d'octobre à vingt heures,

le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville,

sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 19

Nombre de pouvoirs : 5 puis 4 à compter du point n° 5

Nombre de votants: 23

Date de la convocation: 12 septembre 2023

Date d'envoi par courrier électronique : 27 septembre 2023

ÉTAIENT PRESENTS (19): M. Jean-Marie COURTIN, Mme Nathalie DENIS (pouvoir n° 1 à M. Jean-Marie COURTIN puis arrivée au point n° 5 à 20h57), M. Michel FALANTIN, Mme Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, M. Jacques GRIFFOUL, Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ, Mme Cécile CASTELNAU, Mme Dominique SCHWARTZ, M. Nicolas QUENTIN, M. Philippe DELCLAU, Mme Delphine COMBEBIAS, M. Lionel BURGER, Mme Anaïs MARCHESI, Mme Nicole ESPAGNAT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, Mme Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (4) ET ETAIENT ABSENTS (4): Mme Christine OUDET (pouvoir n° 1 à M. Philippe DELCLAU), M. Joseph JAFFRÈS, (pouvoir n° 1 à Mme Dominique SCHWARTZ), Mme Nathalie CABRIÉ (pouvoir n° 1 à M. Jacques GRIFFOUL), Mme Fabienne GABET (absente), Mme Mélissa SÉVERIN (absente), M. Thomas MALBEC (absent), M. Jean-François VARGUES (pouvoir n° 1 à M. Michel FALANTIN), M. Patrick PARANT (absent).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

Assistait également à cette séance M. Guillaume LOISELEUR des LONGCHAMPS, rédacteur principal territorial.

A - Nomination d'un secrétaire de séance

M. Lionel BURGER est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

B - Adoption du procès-verbal de la séance n° 23 du 17 juillet 2023 : adopté à l'unanimité.

C - Ordre du jour et conflits d'intérêt

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 17 JUILLET 2023

Communication au conseil municipal

- 01 Décision n° 12 / 2023 Construction de deux bâtiments équipés d'une installation solaire photovoltaïque : bâtiment de stockage du centre technique municipal et manège du centre équestre de Roquemeyrine : pris acte.
- 02 Décision n° 13 / 2023 *Restaurants du cœur* Renouvellement de convention de mise à disposition du local dit *de la Gare* 2023-2026 : *pris acte*.
- 03 Décision nº 14 / 2023 Patrimoine Bail d'habitation CORNELIS DOUCET BOISSAVY : pris acte.
- 04 Décision nº 15 / 2023 AMI Aquatique Convention Écoute-S'il-Pleut Avenant nº 4 : pris acte.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL - GOUVERNANCE - PERSONNEL

- 01 Communauté de communes Quercy Bouriane Service partagé informatique Convention: adopté à l'unanimité.
- 02 Commune et école de Salviac Frais scolaires 2022-2023 Participation de Gourdon : à l'unanimité, question reportée au prochain conseil municipal.
- 03 Service public de l'assainissement collectif Rapport sur le prix et la qualité du service pour l'année 2022 : adopté par 21 voix pour, 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL), 1 abstention (M. Lionel MAURY).
- 04 Service public de l'eau potable Rapport sur le prix et la qualité du service pour l'année 2022 : adopté par 21 voix pour, 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL), 1 abstention (M. Lionel MAURY).

Mme Nathalie DENIS prend place à la table des délibérations à 20h57.

- 05 Personnel Recensement Nomination du coordonnateur et huit agents recenseurs : adopté à l'unanimité.
- 06 Personnel Accueil d'urgence Recours à un-e vacataire : adopté à l'unanimité.

BUDGET - FINANCES - FISCALITE

- 07 Budget principal Décision modificative n° 02 / 2023 Virement de crédit : adopté à l'unanimité.
- 08 M. DUFRAIGNE Service de l'eau Inscription en créance éteinte : adopté à l'unanimité.
- 09 Mme GAMBERT Compte principal Inscription en créance éteinte : adopté à l'unanimité.
- 10 Mme GAMBERT Service de l'eau Inscription en créance éteinte : adopté à l'unanimité.

URBANISME - PLAN LOCAL D'URBANISME - ÉQUIPEMENTS - FORETS - TRAVAUX

- 11 Adduction d'eau Parcelle AB 050 Déboisement Démarche DDT du Lot : adopté à l'unanimité.
- 12 Domaine public Prouilhac Portion de la route de la Melve Déclassement et cession : adopté à l'unanimité.
- 13 Service des eaux Compteurs d'eau Facture d'entretien éventuel par la commune : adopté à l'uncanimité.
- 14 ENEDIS La Clède Nouvelle ligne basse tension Convention de servitude : adopté à l'unanimité.
- 15 ENEDIS Roquemeyrine Nouvelle ligne basse tension Convention de servitude : adopté à l'uncanimité.
- $16-ENEDIS-Rue\ Alfred-Filhol-Mise\ en\ sécurité\ poste\ basse\ tension-Convention\ de\ servitude$: adopté à l'unanimité.
- 17 Rond-point de la Maladrerie Choix du nom et modalité de stationnement avenue Pasteur: adopté à l'unanimité.

DIVERS

- 18 Service des eaux Famille BOUMEDIENNE Remboursement de factures injustifiées : adopté à l'unanimité.
- 19 LIDL SNC Ouverture dominicale 2024 Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.
- 20 MOBILIANS Ouverture dominicale 2024 Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 05.

Vu, Le Maire de Gourdon, Jean-Marie COURTIN

Vu, Le Secrétaire de séance, Lionel BURGER

